

## **COMMUNICATION du CONSEIL MONDIAL de la DIASPORA PANAFRICAINNE à Son Excellence, le Président de la République française, François HOLLANDE à propos de la commémoration du 11 novembre.**

**Le Conseil Mondial de la Diaspora Panafricaine demande au  
Président de la République française, François Hollande, de  
mesurer les conséquences de sa politique africaine en prenant  
conscience de notre position constante.**

**Voir le communiqué ci-joint avec l'espoir que la situation de l'immigration  
africaine en France sera considérée en conséquence.**

A PROPOS de la LIBÉRATION de la France par les SOLDATS AFRICAINS « TIRAILLEURS  
SÉNÉGALAIS », le CONSEIL MONDIAL de la DIASPORA PANAFRICAINNE, 6ème région  
d'Afrique, rappelle, pour large rediffusion, notre position constante : « Communiqué du  
C.M.D.P. à propos des pensions des anciens combattants africains. Enfin, le combat de la  
réparation due aux victimes de l'injustice commence à produire des effets bénéfiques du  
côté de la France qui s'en avise par rapport à sa dette historique envers les anciens  
combattants africains qui ont versé leur sang pour sauver la France. Le 29 septembre  
2006. » Enfin, la revalorisation des pensions des anciens combattants libérateurs  
africains aux côtés des Généraux LECLERC et de GAULLE et la reconnaissance de la  
FRANCE ! Longue vie au Président SARKOZY ! Le 14 juillet 2010.

<http://africa.smol.org/files/cmdp-cpress279.pdf>

Pour le Conseil Mondial de la Diaspora Panafricaine,  
Professeur Kapet de BANA,  
Au nom des citoyens du sang versé.  
Le 11 novembre 2013.

COORDINATION INTERNATIONALE PERMANENTE – DELEGATION en FRANCE

85, boulevard Saint – Michel - 75005 – PARIS - tél/fax : (+33) 143.258.050.

« Mémoire d'Afrique » : <http://africa.smol.org> Chargé de mission : Victor TOKAM : [tokamkaptu@orange.fr](mailto:tokamkaptu@orange.fr)

Correspondance nationale :

- Fondation panafricaine des devanciers, héros et martyrs : Douala- Tel : 77 67 50 46/ 99 20 09 06 – [acrpac@yahoo.fr](mailto:acrpac@yahoo.fr)
- Observatoire des Droits de l'Homme: Yaoundé – Cameroun tél. : +237. 976.00.56 –
  - Courriel : [hmr.odh@yahoo.fr](mailto:hmr.odh@yahoo.fr) Site : [www.odh.cmonsite.fr](http://www.odh.cmonsite.fr)
  - OS-CIVILE – Organe de la Société Civile - BP. 3 Kousseri. Cameroun  
Tél. (00237) 675 06 77/602 94 07 - Cameroun. : [os\\_civile@yahoo.fr](mailto:os_civile@yahoo.fr)
- Association Dialogue et Paix : BP 7205 à Douala et BP 1199 à Yaoundé - Cameroun : tel : (00237) 99 80 65 46 – 77 10 03 24
  - mail : [pereandre@yahoo.fr](mailto:pereandre@yahoo.fr)

Secrétariat permanent international : Anne Marie POTTIER : [africa@smol.org](mailto:africa@smol.org)

## **COMMUNIQUÉ de PRESSE**

**A PROPOS de la LIBÉRATION de la France par les SOLDATS AFRICAINS « TIRAILLEURS SÉNÉGALAIS », le CONSEIL MONDIAL de la DIASPORA PANAFRICAINE, 6<sup>ème</sup> région d'Afrique, rappelle, pour large rediffusion, notre position constante : « *Communiqué du C.M.D.P. à propos des pensions des anciens combattants africains. Enfin, le combat de la réparation due aux victimes de l'injustice commence à produire des effets bénéfiques du côté de la France qui s'en avise par rapport à sa dette historique envers les anciens combattants africains qui ont versé leur sang pour sauver la France. Le 29 septembre 2006.* »**

[http://africa.smol.org/files/cmdp/cmdp\\_cpess139.pdf](http://africa.smol.org/files/cmdp/cmdp_cpess139.pdf)

**Enfin, la revalorisation des pensions des anciens combattants libérateurs africains aux côtés des Généraux LECLERC et de GAULLE et la reconnaissance de la FRANCE !**

**Longue vie au Président SARKOZY !**

Pour le Conseil Mondial de la Diaspora Panafricaine,  
le Coordinateur international, Professeur Kapet de BANA,  
Membre du Bureau de Coordination de l'Union Interafricaine des Droits de l'Homme,  
chargé de la gestion des conflits en Afrique.

**Le 14 juillet 2010**

COORDINATION INTERNATIONALE PERMANENTE – DELEGATION en FRANCE

85, boulevard Saint – Michel - 75005 – PARIS - tél/fax : (+33) 143.258.050.

« Mémoire d'Afrique » : <http://africa.smol.org> Chargé de mission : Victor TOKAM : [tokamkaptu@orange.fr](mailto:tokamkaptu@orange.fr)

Correspondance nationale :

- Fondation panafricaine des devanciers, héros et martyrs : Douala- Tel : 77 67 50 46/ 99 20 09 06 – [acrpac@yahoo.fr](mailto:acrpac@yahoo.fr)
- Observatoire des Droits de l'Homme: Yaoundé – Cameroun tél. : +237. 976.00.56 –
  - Courriel : [hsf@livenet.ch](mailto:hsf@livenet.ch) Site : [www.odh.cmonsite.fr](http://www.odh.cmonsite.fr)
  - OS-CIVILE – Organe de la Société Civile - BP. 3 Kousséri. Cameroun  
Tél. (00237) 675 06 77/602 94 07 - Cameroun. : [os\\_civile@yahoo.fr](mailto:os_civile@yahoo.fr)
- Correspondance à Genève : Association Maison de l'Afrique à Genève (MAGE) :  
19, rue du Perron - 1204 Genève – Suisse tel : +41 22 311 26 30 +41 70 633 38 33 – mail : [info@maison-afrique-geneve.org](mailto:info@maison-afrique-geneve.org)  
Secrétariat permanent international : Anne Marie POTTIER : [africa@smol.org](mailto:africa@smol.org)

**COMMUNIQUÉ de PRESSE  
du CONSEIL MONDIAL de la  
DIASPORA PANAFRICAINE  
à propos des pensions des anciens  
combattants africains.**

**ENFIN le COMBAT de la  
RÉPARATION DUE aux  
VICTIMES de l'INJUSTICE  
COMMENCE à PRODUIRE des  
EFFETS BÉNÉFIQUES du CÔTÉ  
de la FRANCE qui s'en AVISE  
par RAPPORT à sa DETTE  
HISTORIQUE ENVERS les  
ANCIENS COMBATTANTS  
AFRICAINS qui ONT VERSÉ  
LEUR SANG pour SAUVER  
la FRANCE.**

CONSEIL MONDIAL DE LA DIASPORA PANAFRICAINE

– 85, Bd Saint - Michel – 75005 PARIS – France –

Tel/Fax : (+33) 143 258 050

*Mémoire d'Afrique* : <http://africa.smol.org>

**COMMUNIQUÉ de PRESSE**  
**du CONSEIL MONDIAL de la DIASPORA PANAFRICAINNE à propos des**  
**pensions des anciens combattants africains.**

**ENFIN le COMBAT de la RÉPARATION DUE aux**  
**VICTIMES de l'INJUSTICE COMMENCE à PRODUIRE**  
**des EFFETS BÉNÉFIQUES du CÔTÉ de la FRANCE qui**  
**s'en AVISE par RAPPORT à sa DETTE HISTORIQUE**  
**ENVERS les ANCIENS COMBATTANTS AFRICAINS qui**  
**ONT VERSÉ LEUR SANG pour SAUVER la FRANCE .**

Il va sans dire que, du point de vue du Conseil Mondial de la Diaspora Panafricaine, ce n'est qu'une amorce ou commencement de la reconnaissance et de la réparation, car, il y a la réparation psychologique et la réparation matérielle.

### **1 – La réparation psychologique**

C'est l'hommage à rendre aux victimes en termes d'images, telles que l'édification des monuments ou des plaques sur des lieux publics, consacrant les souvenirs à la mémoire des victimes, par exemple : « **Boulevard de l'Afrique libératrice** » ou bien « **Avenue ou Place des Tirailleurs sénégalais** » pour employer l'expression historiquement consacrée, ou aussi, « **Port ou aéroport de débarquement des Tirailleurs sénégalais** ».

Aussi, des établissements scolaires et universitaires peuvent également être baptisés des noms des soldats africains parmi les plus gradés, à l'exemple du Lycée Faïdherbe à Dakar au Sénégal, du Lycée Général Leclerc à Yaoundé au Cameroun, et successivement, à Abidjan, le Boulevard Général de Gaulle, le Boulevard Giscard d'Estaing, le Boulevard François Mitterrand, **et rien en France qui rappelle le nom d'un ivoirien, ne serait-ce qu'une ruelle portant le nom de Houphouët BOIGNY, pour ne parler que de ce grand francophile dont on sait l'incommensurable service qu'il a rendu pour éterniser l'influence française en Afrique, et ce, au détriment de la Côte d'Ivoire elle-même qui est en train d'en souffrir atrocement. N'oublions pas non plus l'exemple de Brazzaville qui est le nom d'un explorateur sanguinaire colonial dédié à la capitale de tout un peuple, comme ce fut hier le Congo Léopoldville avant la décolonisation par le peuple congolais martyr.**

On pourrait mettre en réciprocité les noms des africains libérateurs de la France dans les différents lieux et villes de France que les tirailleurs sénégalais ont traversés.

Nous appelons cela Réparation psychologique pour que l'histoire retienne par l'enseignement pour le Droit à la Mémoire et le Devoir de Mémoire.

## 2- La réparation matérielle

Quant à la réparation matérielle due aux anciens combattants et à leurs ayants droit, il s'agit :

a – de revaloriser la pension due avec effet rétroactif depuis 1959.

b – de verser les intérêts produits par les sommes qui n'ont pas été perçues depuis 1959.

c – de verser les intérêts du préjudice moral que nous évaluerons par rapport aux injustices et à la discrimination dont les anciens combattants africains libérateurs de la France ont été jusqu'ici l'objet. Car, les rescapés de la guerre sont morts sans avoir recouvrer leurs Droits et ceux qui sont vivants demeurent dans cette souffrance de discrimination injuste qui n'a que trop duré.

**Enfin, mieux vaut tard que jamais !**

**Le Conseil Mondial de la Diaspora Panafricaine, en continuant son combat pour la Réparation et pour le Devoir de Mémoire, ne peut que saluer le sursaut de conscience de la France libre, reconnaissante et généreuse.**

Le 29 septembre 2006

Pour le Conseil Mondial de la Diaspora Panafricaine,  
Professeur Kapet de BANA,  
Au nom des citoyens du sang versé.

### Ampliation

- **Présidence de la République Française**
- **Gouvernement français**
- **Gouvernement ivoirien**
- **Gouvernements africains**
- **Union Africaine**
- **Union Européenne**
- **Gouvernements européens**
- **Gouvernement des Etats Unis**
- **Nations Unies**
- **UNESCO**
- **Organisations de défense des Droits de l'Homme :**
- **Amnesty International**
- **Fédération Internationale des Ligues des Droits de l'Homme (F.I.D.H.)**
- **Union Interafricaine des Droits de l'Homme (U.I.D.H.)**
- **Action des Chrétiens pour l'Abolition de la torture (A.C.A.T.)**
- **Human Rights Watch (H.R.W.)**
- **Ligue Internationale contre le racisme et l'antisémitisme (L.I.C.R.A.)**
- **Secours Populaire Français**
- **La CIMADE**
- **Secours Catholique Français**

## Pour en savoir plus : « Mémoire d'Afrique »

<http://africa.smol.org>

- 1) Aide – Mémoire de la Partie civile au Procès de Christophe Colomb condamné pour Crime contre l'Humanité, organisé par le Cercle Frantz Fanon à Fort de France (Martinique) les 10, 11 et 12 décembre 1993, par le Professeur Kapet de BANA. <http://africa.smol.org/files/ency/ency07.pdf>
- 2) Le grand combat de l'Afrique et sa diaspora AVANT, PENDANT, APRES la Conférence Mondiale des Nations Unies à Durban contre le racisme du 28 août au 8 septembre 2001. POUR QUE PLUS JAMAIS CA ! le 21 octobre 2001. [http://africa.smol.org/files/cmdp/cmdp\\_actu08.pdf](http://africa.smol.org/files/cmdp/cmdp_actu08.pdf)
- 3) Compte rendu de la première Conférence internationale sur l'activation du panafricanisme et de la renaissance africaine en Europe organisée par l'O.M.A. avec le haut parrainage du Conseil Mondial de la Diaspora Panafricaine sur le Code de la Réparation due aux victimes de la traite négrière, de l'esclavage, de la colonisation, du néocolonialisme et du partage de l'Afrique par la Conférence de Berlin en 1885, les 12 et 13 août à Bonn – Allemagne. Le 16 août 2005. [http://africa.smol.org/files/cmdp/cmdp\\_actu60.pdf](http://africa.smol.org/files/cmdp/cmdp_actu60.pdf)
- 4) Bulletin de participation à la Rencontre pour l'édification du Mémorial du Souvenir du Partage de l'Afrique et de la Colonisation – 1885 – 2006 – « Monument de la Réparation pour la Paix et la réconciliation universelle avec l'Afrique », sous l'égide du Conseil Mondial de la Diaspora Panafricaine. [http://africa.smol.org/files/cmdp/cmdp\\_actu67.pdf](http://africa.smol.org/files/cmdp/cmdp_actu67.pdf)
- 5) Campagne mondiale pour la REPARATION due aux victimes de la traite négrière. Appel aux avocats. Appel du C.M.D.P. et du M.I.R., auteurs du CODE DE LA REPARATION et initiateurs de la PLAINTÉ contre les ETATS génocidaires de la traite négrière, de la colonisation, de l'esclavage et du partage de l'Afrique qui sont principalement, l'Etat du Vatican catholique, les Etats esclavagistes du Moyen orient arabe, du Portugal, de la Belgique, de l'Allemagne, de la Grande-Bretagne, des Pays-Bas, de la France, des U.S.A. et leurs complices, aux AVOCATS défenseurs de la liberté, de la dignité, des Droits de l'Homme et du Droit des peuples à disposer d'eux-mêmes pour la paix durable dans le monde. Le 14 juillet 2005. [http://africa.smol.org/files/cmdp/cmdp\\_cpress83.pdf](http://africa.smol.org/files/cmdp/cmdp_cpress83.pdf)

COORDINATION INTERNATIONALE PERMANENTE – DELEGATION en FRANCE

85, boulevard Saint – Michel - 75005 – PARIS - tél/fax : (+33) 143.258.050.

« Mémoire d'Afrique » : <http://africa.smol.org> Chargé de mission : Victor TOKAM : [tokamkaptu@orange.fr](mailto:tokamkaptu@orange.fr)

Correspondance nationale :

- Fondation panafricaine des devanciers, héros et martyrs : Douala- Tel : 77 67 50 46/ 99 20 09 06 – [acrpac@yahoo.fr](mailto:acrpac@yahoo.fr)
- Observatoire des Droits de l'Homme: Yaoundé – Cameroun tél. : +237. 976.00.56 –
  - Courriel : [hrm\\_odh@yahoo.fr](mailto:hrm_odh@yahoo.fr) Site : [www.odh.cmonsite.fr](http://www.odh.cmonsite.fr)
  - OS-CIVILE – Organe de la Société Civile - BP. 3 Kousséri. Cameroun  
Tél. (00237) 675 06 77/602 94 07 - Cameroun. : [os\\_civile@yahoo.fr](mailto:os_civile@yahoo.fr)
- Association Dialogue et Paix : BP 7205 à Douala et BP 1199 à Yaoundé - Cameroun : tel : (00237) 99 80 65 46 – 77 10 03 24  
- mail : [pereandre@yahoo.fr](mailto:pereandre@yahoo.fr)

Secrétariat permanent international : Anne Marie POTTIER : [africa@smol.org](mailto:africa@smol.org)